

dans le but de remercier les grits de faveurs accordées comme M. Fabre que l'on a nommé sénateur, ont vendu la justice au fanatisme du Haut-Canada, en excluant Riel et Lépine de l'annistie ; ont vendu leurs croyances religieuses au fanatisme du Nouveau Brunswick, en combattant les projets et les motions de ceux qui ont voulu venir à leurs secours ;

Voyez ce parti de l'hypocrisie organisée, qui battait Sir Gec et E. Cartier en 1872, sous le prétexte qu'il ne donnait pas le Pacifique à Montréal, et qui, cette année, a félicité M. MacKenzie de nous avoir enlevé le Pacifique, en mettant le terminus hors de notre portée ;

Voyez ce parti de l'hypocrisie organisée qui, feignait de renier M. Dorion en 1872, pour mieux s'imposer à la confiance du peuple, et qui, l'année suivante, le proclamait comme son chef ;

Voyez ce parti qui compte l'Institut-Canadien dans son sein et qui a débuté par vouloir asservir le clergé et les communautés religieuses ; a passé par la cause Guibord, et a fini par déclarer par la bouche de M. Dorion, qu'il fallait le scrutin secret pour soustraire le peuple à l'influence du clergé ;

Mais avant tout prenez acte de ce :

JOB DU CANAL LACHINE

que nous allons maintenant expliquer aussi succinctement que possible.

Le 17 avril 1874, M. Beïque (saisissant comme procureur de MM. Laflamme, M. P. et chef de la société légale Laflamme, Huntington et Laflamme, de Montréal, Jetté, M. P., Prévost, M. P., pour les Deux-Montagnes, et quelques autres,) acheta de Isaac P. Wilson, de Montréal, les lots 1913 et 3,412, du plan cadastral de la paroisse de Montréal, contenant 1,172,973 pieds

de terre près du canal Lachine actuel, et s'étendant à l'ouest du pont de fer

Le prix convenu était de \$140,000, \$20,000 étant payées comptant et la balance en longs acomptes à 7 par cent. Cet achat a été enregistré le 16 mai.

Les mêmes achetèrent aussi les lots 34, 131 et 314, contenant 44 arpents, de MM. James S. Evans et G. W. Stephens, de Montréal, au prix de \$100,000 dont \$15,000 comptant et la balance en paiements éloignés avec intérêt de 7 par cent.

I.

ETRANGE COINCIDENCE.

Le 18 avril 1874 (le lendemain du jour où M. Beïque avait acheté les terrains ci-haut en premier lieu mentionnés,) l'Hon. M. Alexander MacKenzie soumit à la Chambre son rapport annuel sur les Travaux Publics.

Ce rapport contenait ce qui suit à propos du canal Lachine :

La commission spéciale a recommandé, dans son rapport, que le canal actuel soit élargi de 100 pieds ; mais lorsque la question de mettre cette suggestion en pratique s'élève, d'autres considérations se présentent.

“ La quantité de trafic qui passe à travers ce canal est immense, et rendrait les travaux, en été, sinon impossibles, du moins d'une difficulté si grande qu'elle devrait faire augmenter de beaucoup les demandes des contracteurs. En considération de cette difficulté très possible, il a été préparé un projet d'élargissement. SOUS FORME D'UN PLAN DE CANAL SÉPARÉ LONGEANT LE CANAL ACTUEL, ET SÉPARÉ DE CE CANAL PAR UN FAIBLE INTERVALLE.

“ On croit que ce projet sera en réalité le plus expédient et qu'il aura l'avantage direct de ne déranger en rien le commerce.

“ Le département a aussi suggéré qu'il serait de l'intérêt du commerce de donner à ce canal une largeur de 200 pieds, depuis la Côte St Gabriel jusqu'au Havre de Montréal.

I. besoin d'un espace plus considérable